



---

Assemblée générale

**Séance informelle : Briefing concernant l'UNRWA**

Déclaration lue par Pascale Baeriswyl

Représentante permanente de la Suisse auprès des Nations unies  
New York, le 6 novembre

---

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance informelle de l'Assemblée générale, et je remercie le Commissaire-général de l'UNRWA Philippe Lazzarini pour son exposé.

La Suisse est très préoccupée par la décision prise le 28 octobre dernier par le Parlement israélien d'adopter deux lois à l'encontre de l'UNRWA. Celles-ci menacent l'aide humanitaire dont la population civile a un besoin urgent. Elles remettent également en question la fourniture par l'UNRWA de services essentiels quasi étatiques dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé. De plus, les lois peuvent nuire à la capacité des Nations unies à remplir leurs différents mandats et à agir en faveur de la paix et de la stabilité dans la région.

Il n'existe actuellement pas d'alternative à l'UNRWA alors que la crise humanitaire à Gaza s'aggrave de jour en jour. Je pense en particulier à la famine et au risque d'épidémies auxquels les civils, dont des dizaines de milliers d'enfants, sont confrontés.

Au vu de l'urgence humanitaire actuelle, la Suisse continuera d'aider la population civile, dans le respect de sa tradition humanitaire. Nous nous engageons au sein du Conseil de sécurité pour un cessez-le-feu à Gaza, pour la libération des otages et pour que les parties respectent leurs obligations en vertu du droit international humanitaire, notamment en ce qui concerne l'acheminement de l'aide aux civils dans le besoin.

La Suisse attend d'Israël qu'il assume ses obligations en vertu du droit international, y compris de la Charte des Nations unies et du droit international humanitaire. La mise en œuvre de ces nouvelles lois serait en grande partie incompatible avec les obligations internationales.

Monsieur le Président,

L'UNRWA a été créée dans l'attente d'une solution politique à la question des réfugiés de Palestine. 75 ans plus tard, en l'absence d'une telle solution, l'agence continue de fournir des services vitaux à une population confrontée à d'immenses besoins.

La Suisse est convaincue que seule une solution à deux États, négociée par les deux parties, conformément au droit international et aux paramètres convenus au niveau international, y compris les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, peut conduire à une paix durable entre Israéliens et Palestiniens.

Le moment est ainsi venu d'accélérer les efforts des pays engagés dans la recherche d'une telle solution.

La Suisse est prête à jouer son rôle dans ce but.

Je vous remercie.

---

*Unofficial translation*

Mr President of the General Assembly,  
Your Excellencies,  
Ladies and Gentlemen,

Thank you, Mr President, for convening this informal meeting of the General Assembly, and thank you to UNRWA Commissioner-General Philippe Lazzarini for his presentation.

Switzerland is very concerned about the decision taken on 28 October by the Israeli Parliament to adopt two laws against UNRWA. These laws threaten the humanitarian aid that the civilian population urgently needs. They also call into question UNRWA's provision of essential quasi-state services throughout the Occupied Palestinian Territory. In addition, the laws may undermine the ability of the United Nations to fulfil its various mandates and to act in favour of peace and stability in the region.

There is currently no alternative to UNRWA, while the humanitarian crisis in Gaza is worsening by the day. I am thinking in particular of the famine and the risk of epidemics facing civilians, including tens of thousands of children.

In view of the current humanitarian emergency, Switzerland will continue to assist the civilian population, in line with its humanitarian tradition. Within the Security Council, we are committed to a ceasefire in Gaza, to the release of the hostages and to ensuring that the parties respect their obligations under international humanitarian law, particularly with regard to the delivery of aid to civilians in need.

Switzerland expects Israel to fulfil its obligations under international law, including the UN Charter and international humanitarian law. The implementation of these new laws would be largely incompatible with international obligations.

Mr. Chairman,

UNRWA was created in anticipation of a political solution to the Palestine refugee question. 75 years later, in the absence of such a solution, the agency continues to provide vital services to a population facing immense needs.

Switzerland is convinced that only a two-state solution, negotiated by both parties in accordance with international law and internationally agreed parameters, including UN Security Council resolutions, can lead to a lasting peace between Israelis and Palestinians.

The time has therefore come to speed up the efforts of the countries committed to finding such a solution.

Switzerland is ready to play its part to this end.

Thank you very much.